



Association « Penser ensemble le travail »

Processus d'intégration des nouveaux membres¹

Ce processus a comme visée de favoriser la construction de la coopération et de la confiance entre les membres.

L'accueil des nouveaux arrivants a lieu une fois par an, en janvier lors de l'AG annuelle. Les rencontres sont possibles tout au long de l'année.

- Dans le cas d'une demande d'intégration de l'association : communiquer les coordonnées mail de Pelt (penserensemble@free.fr) afin que la personne puisse directement exprimer sa demande.
- Elle sera mise en relation avec un membre du CA qui la rencontrera.

1) Etre titulaire du diplôme de psychologue du travail du Cnam

2) Avoir une pratique professionnelle en résonance avec la psychologie du travail.

3) Echanges par mail et envoi des statuts pour lecture avant rdv

4) Rencontre avec un membre du CA (différent de celui qui présenterait le/la collègue). Elle a pour but : d'expliquer la finalité et le fonctionnement de l'association ; de présenter les commissions, les projets, les questions de métiers travaillées ; d'indiquer le montant de la cotisation ; et de préciser les attendus vis-à-vis d'un membre :

- un engagement à une assiduité aux réunions,
- un engagement à présenter sa pratique aux autres (pratique, en cours, en modification ou en construction).

⇒ Ces informations et cet échange permettront à la personne de se positionner.

5) Suite à l'entretien, le postulant confirme son adhésion en adressant à l'association un mail motivant sa décision, accompagné d'un CV si cela lui semble utile.

6) Suite à la confirmation de demande d'adhésion, une convocation à l'AG de janvier sera envoyée en novembre.

¹ Processus issu des statuts, formalisé validé en CA 2012